



Communiqué de presse de l'UD CGT Loiret Mercredi 10 Avril 2013

INFO DERNIERE MINUTE **VENUE DE M.SAPIN MINISTRE DU TRAVAIL** **DEMAIN 12 AVRIL** **RASSEMBLEMENT à 10H45** **Mairie St JEAN DE LA RUELE**

Nous venons d'apprendre la venue de Michel SAPIN Ministre du travail de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, à ST Jean de la Ruelle demain Vendredi 12 Avril 2013. Nous organisons un rassemblement devant la mairie de ST Jean de la Ruelle à 10H45 pour agir contre la loi dit de sécurisation de l'emploi, votée en 1ere lecture à l'Assemblée Nationale.

Suite à ce rassemblement nous demanderons à être reçus par le Ministre du travail.

Nous demandons à chaque camarade syndiqué, élu ou mandaté, retraité de se rendre disponible malgré le délai très court de mobilisation.

2EME INITIATIVE D'action **La CGT appelle à se joindre à la manifestation** **DU FRONT DE GAUCHE CONTRE L'accord SCÉLÉrat SUR L'EMPLOI** **le 13 Avril 15H place du Chatelet à Orléans**

Les manifestations du 9 avril contre l'adoption par les députés du projet de flexibilisation de l'emploi, ont réuni 1200 manifestants dans le Loiret (1000 à Orléans, 150 à Montargis et 60 à Gien).

Sur le plan national, ce sont 120 000 salariés, syndiqués et militants, qui ont manifesté à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires et ce n'était pas un baroud d'honneur.

Notre organisation syndicale affirme sa détermination à poursuivre la mobilisation tout au long du débat parlementaire, qui se poursuivra au Sénat.

Le 1er mai journée internationale du travail sera l'occasion d'un nouveau temps fort de mobilisation contre cette loi de régression sociale dite "de sécurisation de l'emploi".

D'ores et déjà, notre Union Départementale CGT Loiret appelle ses syndicats, ses militants, ses syndiqués et tous les salariés à prolonger la mobilisation contre l'ANI le Samedi 13 Avril à l'occasion de la manifestation organisée par le Front de Gauche.

Constatant que le texte voté hier retient pratiquement l'intégralité de cet accord interprofessionnel, cette loi donne de nouveaux droits au Medef pour licencier plus facilement et flexibiliser le marché du travail. A peine un an après la défaite de N. SARKOZY, le Medef se félicite de la position du Gouvernement.

Pour la CGT, cette manifestation du 13 Avril sera l'occasion de dénoncer une nouvelle fois ce texte de loi, dicté par le patronat et ces dispositions destructrices pour le droit du travail.

Pour le Bureau de l'UD
Aurelio RAMIRO